

Bulletin d'informations de la Municipalité



Paraît 4 fois par année

Edition n°03, mai 2014

Rubriques

1.

De quelques décisions
et dossiers suivis par la
Municipalité

2.

Les engagements pris depuis le
1^{er} janvier 2014

3.

Nouvelles des préavis votés en
2013 et 2014

4.

Nouvelles des commissions
extraparlimentaires

Editorial

Chers Conseillères et Conseillers communaux,

La Municipalité et l'administration ont connu des moments douloureux en ce premier trimestre 2014, avec le décès subit de son chef des finances, M. Pierre Meyer, et la disparition de l'époux de la Municipale de la culture et du tourisme, M. Olivier Saugy. Toute notre compassion va aux familles endeuillées.

Une structure transitoire a été mise en place au service des finances pour faire face à cette période traditionnellement chargée, avec la clôture des comptes et la présentation au Conseil de l'analyse des résultats.

La Municipalité a été aussi préoccupée par l'affaissement de la route de Bellevue, lequel a nécessité un travail conséquent de ses services, en collaboration avec la Fondation Saphir et le constructeur, pour favoriser une réouverture rapide du tronçon affecté.

Pour terminer sur une note plus légère, nous vous laisserons admirer les bâches qui recouvrent les échafaudages de l'Hôtel de Ville pour les mois de réfection de la toiture. La création de l'artiste Yasmine Vanderauwera illustre les activités diverses qu'abritent ce bâtiment de l'administration.

Le Syndic

Contact :

Secrétariat Général
Hôtel de Ville
Place Pestalozzi 2
1400 Yverdon-les-Bains

1.

De quelques décisions et dossiers suivis par la Municipalité

Travaux et environnement

La Municipalité a validé plusieurs démarches entreprises dans le cadre d'une gestion durable des domaines et de leur valorisation. Il s'agit en particulier :

- dans le cadre du plan de gestion des forêts, de la création d'une réserve intégrale sur une partie du domaine forestier de la Montagne de la Ville (28 sur 40 ha), la réserve de la Rançonnaire. Une convention conclue avec le canton fixe les engagements respectifs, pour une durée de 50 ans ;
- d'un soutien apporté au projet de réintroduction du Bison d'Europe, piloté par l'UICN (union internationale pour la conservation de la nature) par la mise à disposition de la forêt communale située dans le Bois de Suchy ;
- de la participation, les 23 et 24 mai, à la Fête de la nature (événement initié en France en 2007) en proposant la visite de 4 sites.

Par ailleurs, la Municipalité a adopté le plan communal de gestion des déchets pour 2014-2025, lequel fera l'objet d'une communication au Conseil.

Le service travaille avec détermination, avec son chef de projet, sur la route de contournement et met au point, avec un conseiller en communication, un concept d'information qui permettra une mise à niveau régulière des conseillers et de la population sur ce projet. Les mandats d'étude spécifiques ont été attribués l'hiver passé, l'appel d'offre pour le mandataire principal est en cours. Les forages de reconnaissance géotechnique vont débuter fin mai.

Jeunesse et cohésion sociale

Une cheffe de projet est engagée, à 60%, du 17 février au 30 septembre 2014, pour l'organisation de l'Autre 1^{er} août. Dans l'intervalle, une réflexion est en cours sur les modalités de remplacement du poste de délégué-e jeunesse.

Ressources humaines

L'adjoint du nouveau responsable ressources humaines, M. Julien Crot, a été désigné, en la personne de M. Samuel Gay. Il a pris ses fonctions le 12 mai 2014.

La Municipalité a adopté un règlement portant sur la gestion des conflits et mandaté un bureau externe en qualité de médiateur.

Urbanisme et bâtiments

Une révision partielle du Plan général d'affectation a été présentée à la Municipalité, pour les zones d'intérêt public, dont la dénomination et les caractéristiques ne correspondent plus aux prescriptions cantonales. Celle-ci sera prochainement adressée à l'examen préalable auprès du canton.

Energies

La facture électronique est désormais opérationnelle au Service des énergies d'Yverdon-les-Bains. Avec un objectif de 3% de conversion des factures traditionnelles en factures électroniques (objectif généralement admis par les professionnels du secteur), le SEY vise à terme l'émission de 540 « e-factures » sur les 18'000 émises mensuellement.

Depuis sa mise en œuvre à mi-mars 2014, la facture électronique a déjà conquis 100 clients du SEY qui utilisent actuellement ce service pour le paiement de leurs factures d'énergie. Concrètement, cette possibilité apparaît sur les plateformes de e-banking (y compris Postfinance) lors de la saisie de la référence « SEY » au moment du paiement ; une information indique alors au client qu'il peut accéder à ce nouveau service en quelques clics, pour autant qu'il utilise déjà ce moyen de paiement pour d'autres fournisseurs.

La possibilité d'accéder à ce nouveau service sera indiquée sur les factures d'acompte de mai et juin prochains, ainsi que sur le site Internet du Service des énergies.

2.

Les engagements pris depuis le 1^{er} janvier 2014

- Le 11 mars 2014, la signature d'un acte authentique pour la cession, la division des biens fonds, la constitution de servitudes foncières relatives aux parcelles de la PPE St-Roch-Haldimand-Industrie ;
- La signature des conventions suivantes :
 - Convention avec l'Université de Genève pour la réalisation d'un film documentaire sur les démarches communautaires ;
 - Conventions avec l'ensemble des sociétés utilisatrices des terrains de sports ;
 - Convention AYAPE dans le cadre du subventionnement annuel octroyé ;
 - Convention de soutien pour la retransmission du Mondial à la Patinoire ;
 - Convention de soutien aux Festy'v Hockey ;
 - Convention pour l'organisation d'un championnat de paracyclisme en 2015.

3.

Nouvelles des préavis votés en 2013 et 2014

PR13.27PR du 26 août 2013 (accepté le 7 novembre 2013) relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 254'000.- pour les travaux de modernisation des stations de détente gaz.

Une partie du matériel est commandée et les deux premières stations seront révisées durant l'été (période de faible consommation de gaz) : stations de Grandson et des Tuileries. Le préavis précise que les travaux seront répartis sur 4 ans de 2013 à 2016 à raison de 2 stations de détente par année

PR13.30PR du 24 septembre 2013 – (accepté le 12 décembre 2013), relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 1'410'000.- pour la réalisation de l'étape 3 du réseau fibre optique (FO) primaire et pour la réalisation d'un quartier test en FTTH (Fiber to the home).

Plusieurs artères ont été équipées. Concernant l'expérience pilote FTTH du quartier Coin-de-Terre, une présentation aux habitants a été organisée pendant le comptoir. Une vingtaine de clients potentiels se sont manifestés. Les contacts s'établissent entre VO Energie et les clients. La réalisation (raccordement des clients avec la FO) aura lieu en mai et juin.

PR13.31PR du 24 octobre 2013 (accepté le 12 décembre 2013) relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'130'000.- pour les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville.

Nul ne peut ignorer que le chantier va incessamment démarrer, l'Hôtel de Ville étant « encadré » par des échafaudages. Les travaux effectifs ont débuté le 5 mai 2014.

PR13.32PR du 30 octobre 2013 (accepté le 12 décembre 2013) relatif à une demande d'autorisation pour l'échange de 73 m² de la parcelle communale no 2301 correspondant à 831 m² de surface brut de plancher constructible dans le plan de quartier St-Roch - Haldimand - Industrie contre 8 lots dans les propriétés par étages (PPE) à créer sur les parcelles 6423 et 6424 englobées dans le périmètre du quartier précité, une demande d'autorisation pour la démolition du bâtiment 770b sis sur la parcelle communale no 2301 (ancien Café du Raisin), ainsi que des bâtiments 774a et 774b sis sur la parcelle no 2302, une demande d'autorisation pour l'inscription au Registre foncier des servitudes qui permettront l'accès et l'usage du parc arboré prévu par le plan de quartier St-Roch - Haldimand - Industrie.

Les actes authentiques permettant de sceller l'échange des parcelles et l'inscription de servitudes garantissant l'accès public du parc de la PPE ont été signés le 11 mars dernier. Le permis de démolition a été délivré et le permis de construire le sera tout prochainement. Le chantier, un des plus importants que la ville ait connu, nécessite une coordination importante entre les constructeurs et les services de la ville pour en minimiser l'impact sur la circulation.

3.

Nouvelles des préavis votés en 2013 et 2014 (suite)

PR13.35PR du 15 novembre 2013 (accepté le 6 février 2014) relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 478'000.- pour le financement d'un programme d'actions destiné à renforcer la sécurité des raccordements gaz.

A ce stade, un ingénieur vient d'être engagé sur une durée de 12 mois pour assurer la mise en place opérationnelle du projet et une entreprise a été mandatée pour la mise au point du logiciel central de suivi du projet, de la clientèle et des contrôles (60%). Du matériel de détection est commandé et les collaborateurs seront prochainement formés à son usage. Les bases de données sont vérifiées, épurées et comparées pour fiabiliser les informations sur le réseau.

PR13.42PR du 17 décembre 2013 (accepté le 6 mars 2014) relatif à une demande de crédit d'investissement de Fr. 185'000.- pour l'harmonisation des plans de classement communaux, l'introduction d'une gestion intégrée des documents (GID) et l'implantation pilote d'une gestion électronique des documents (GED).

Après un premier appel d'offres sur invitation auquel 4 sociétés ont répondu, et l'audition de 3 d'entre elles, il a été décidé de renouveler l'appel d'offres, des informations très substantielles sur l'existence d'outils de gestion électronique de la GID, modifiant le cahier des charges initial.

4.

Nouvelles des commissions extraparlimentaires

- La Commission consultative des habitants d'Yverdon-les-Bains (CCHY) s'est réunie à deux reprises depuis le début de l'année, le 13 février et le 8 avril. La 1ère séance a été consacrée à la présentation du service de la culture ; la 2ème à la présentation de la cellule communication et des résultats de l'enquête de satisfaction ;
- La Commission Agenda 21 s'est réunie le 19 février dernier et a décidé de soutenir les projets suivants : les Jardins du Cœur pour leur projet de rucher urbain et de biotope indigène à hauteur de Fr. 9'812.- ; l'association des parents d'élèves d'Yverdon pour l'organisation du rallye bike2school à hauteur de Fr. 500.- ; l'Amalgame club pour une partie des coûts de lavage de ses gobelets réutilisables à hauteur de Fr. 3'000.- ; l'Agenda 21 pour l'évolution de son projet De la graine à l'assiette à hauteur de Fr. 24'800.- ; le Service des travaux et de l'environnement pour l'organisation de la Fête de la nature à hauteur de Fr. 12'000.- ; le Service des travaux et de l'environnement pour des travaux de débardage de 2014 à 2017 pour un montant de Fr. 12'000.-.
- La nouvelle commission Urbanisme et Mobilité s'est réunie le 17 mars. Elle a défini son mode de fonctionnement et les thématiques qu'elle souhaite aborder dans ses prochaines séances. Un inventaire de l'ensemble des projets d'urbanisme et de construction a été présenté.